

Inscriptions

Toutes les inscriptions et annulations se font via notre portail famille « eTicket ».



Pour les enfants non scolarisés à l'école de Gillonnay, ou qui ne sont pas encore inscrits à l'accueil (garderie, cantine) :

- Téléchargez le document « inscription perisco_fiche renseignements » disponible sur le site internet www.gillonnay.fr rubrique services périscolaires.
- Renvoyez-le complété à l'adresse mail : periscolaire@gillonnay.fr en indiquant que vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil du mercredi.
- Le service périscolaire vous enverra un mail vous permettant de créer votre compte sur le portail famille, ainsi que les informations pour remplir le dossier d'inscription obligatoire.

Tarifs

Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial. L'attestation de quotient familial est donc à fournir impérativement. À défaut, le tarif le plus haut sera appliqué.

HABITANTS DE GILLONNAY

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE + REPAS	1/2JOURNÉE + REPAS	1/2JOURNÉE	JOURNÉE AVEC SORTIE
0-600	12.00 €	9.00 €	6.00 €	22.00 €
601-900	15.00 €	10.50 €	7.50 €	25.00 €
901-1200	18.00 €	12.50 €	9.50 €	28.00 €
1201-1500	20.00 €	13.50 €	10.50 €	30.00 €
+1501	22.00 €	14.50 €	11.50 €	32.00 €

HABITANTS DES COMMUNES PARTENAIRES*

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE + REPAS	1/2JOURNÉE + REPAS	1/2JOURNÉE	JOURNÉE AVEC SORTIE
0-600	17.00 €	11.50 €	8.50 €	27.00 €
601-900	20.00 €	13.00 €	10.00 €	30.00 €
901-1200	23.00 €	15.00 €	12.00 €	33.00 €
1201-1500	25.00 €	16.00 €	13.00 €	35.00 €
+1501	27.00 €	17.00 €	14.00 €	37.00 €

HABITANTS DES COMMUNES NON PARTENAIRES*

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE + REPAS	1/2JOURNÉE + REPAS	1/2JOURNÉE	JOURNÉE AVEC SORTIE
0-600	25.00 €	15.50 €	12.50 €	35.00 €
601-900	28.00 €	17.00 €	14.00 €	38.00 €
901-1200	31.00 €	19.00 €	16.00 €	41.00 €
1201-1500	33.00 €	20.00 €	17.00 €	43.00 €
+1501	35.00 €	21.00 €	18.00 €	45.00 €

* Renseignez-vous auprès du service périscolaire

Fratries

Une réduction de 5%, hors frais de repas, sera appliquée à chaque enfant.

Facturation

La facturation, établie chaque fin de mois, est transmise via le portail famille.

Le règlement est à effectuer auprès du Trésor Public, avant la fin du mois suivant, par chèque, espèce, virement ou CESU.

CONTACT

Accueil Périscolaire
Place de la Mairie 38260 GILLONNAY
Tel : 04 74 20 31 03
periscolaire@gillonnay.fr

© Commune de Gillonnay - 09/2022

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique.

Ressources : freepik.com, vecteezy.com



Commune de
Gillonnay

2023-2024



**Accueil
du mercredi**

- ✦ Pour tous les enfants de 3 à 12 ans
- ✦ Tous les mercredis *hors vacances scolaires*
- ✦ De 7h30 à 18h30
- ✦ Inscription journée ou demi-journée
- ✦ Restauration le midi



Informations détaillées

Voir le document «*reglement interieur services periscolaires 2022-2023.pdf*» disponible sur le site www.gillonnay.fr rubrique services périscolaires